



Vivons « Saint Genis »

Compte-rendu conseil du 13/10/23

Bulletin municipal n° 34

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83

mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30-16h

Mercredi : 14h-17h30

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 10h-12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• Sacs noirs :

Route de St Laurent :

jeudi matin

Route de Lyon et route de

Duerne : mercredi matin

Autres secteurs de la commune :

Mardi

• Sacs jaunes : (voir calendrier)

1 jeudi sur 2 les semaines impaires

Déchèteries : 04 74 26 28 88

Absentes : Sylviane FAYOT (procuration à Colette PERIER) et Cindy GUIOTTO (procuration à Alexis BADOIL).

Choix de l'architecte pour le projet de rénovation des locaux au-dessus de l'école :

Après réception de deux devis, le conseil municipal décide de confier au cabinet CHOULET de Montrottier, les études nécessaires à la restauration de ces locaux (jumelés avec la rénovation énergétique de l'école). Un avant-projet nous sera présenté début 2024 afin que nous puissions faire des demandes de subventions. Le montant des honoraires s'élèvera à 11 % du montant des travaux qui seront réalisés.

Conventions fonds de concours et constitution d'un groupement de commandes relatives à l'achat de colonnes pour la collecte des déchets :

Nous approuvons la signature d'un groupement de commandes avec la Communauté de communes concernant l'achat de nouvelles colonnes pour la collecte des déchets (colonnes aériennes et semi-enterrées). Chaque commune paiera le montant de sa commande et la CCMDL nous remboursera ensuite à hauteur du tarif des colonnes aériennes : la différence tarifaire entre colonne semi-enterrée (plus onéreuse) et colonne aérienne restera donc à la charge communale. Nous détaillons ensuite les emplacements prédéfinis de ces points d'apports sur la commune.

Projets et travaux en cours :

Lotissement communal : les travaux d'aménagement provisoires de la voirie sont terminés. La réception des travaux aura lieu le 7 novembre. Trois panneaux d'informations pour la vente de ces lots ont été commandés et seront installés sur la commune.



Compte-rendu conseil (suite)

Assainissement route de Lyon : les travaux de mise en séparatif des eaux usées et eaux pluviales ont débuté sur Souzy « route de Feurs ». Ils vont progressivement se poursuivre côté Ste Foy entre le rond point du « Camard » et la « route de Lyon ». La circulation sera perturbée cette fin d'année dans ce secteur.

Pour rappel, une partie du réseau unitaire sera chemisée (c'est-à-dire réhabilitée par l'intérieur) et utilisée exclusivement pour les eaux usées. Les eaux pluviales seront déconnectées de ce réseau et reprises par ailleurs. Ces travaux sont nécessaires au bon fonctionnement de la station d'épuration des Rossandes.

Compte rendu des commissions :

Conseil municipal enfants : le groupe, qui va se réunir plusieurs fois d'ici la fin de l'année, va travailler sur les décorations qu'il souhaite mettre en place à l'occasion d'Halloween et de Noël.

Conseil jeunes : les différentes réunions organisées n'ont pas reçu l'accueil espéré, aussi, nous mettons en suspens cette commission.

Carrières : les deux carrières situées pour partie sur la commune (Bonney Béton Carrières Industrie BBCI dit carrière de Courzieu et LAFARGE Granulats dit carrière de la Patte) ont récemment réuni leur commission locale de concertation et de suivi. Les relevés enregistrés au cours de l'année pour le bruit et les poussières notamment, sont conformes à la réglementation. Par ailleurs, on constate une sensible diminution de l'activité de ces deux carrières.

Commission environnement : la plantation de différents arbres sera effectuée prochainement sur le site de l'ancienne station d'épuration de Lafay.

CCMDL : en 2019, dans un objectif de mutualisation des moyens, la CCMDL a proposé aux communes de porter la consultation concernant les assurances. Aujourd'hui pour le renouvellement des contrats, après un premier tour infructueux car les montants étaient beaucoup trop élevés, le marché d'assurances « dommages aux biens » a été attribué à GROUPAMA. Pour notre commune, cela se traduit par une augmentation de cotisation de 61 %.

Conférence des maires : la mise en œuvre du schéma directeur cyclable, très coûteux, n'est pour l'instant pas réalisable pour les finances de la Communauté de communes.

Le projet de baignade biologique à proximité du plan d'eau d'Hurongues est présenté succinctement ; les études et réflexions sont en cours.

Informations et questions diverses :

Frais de gardiennage de l'église : l'indemnité annuelle de 100 € est reconduite au profit de la paroisse Saint-Martin-l'Argentière.

Mairie : le secrétariat sera exceptionnellement fermé au public lundi 23 octobre et vendredi 10 novembre.

Barrière devant la salle entrée du village (ex -MJC) : la barrière en bois existante va être remplacée par des barrières métalliques (comme celles installées route de Saint-Laurent).



Compte-rendu conseil (suite)

Associations :

La Revole : si le bilan financier est globalement positif pour la vogue édition 2023, il n'en demeure pas moins que l'association « La Revole » souhaite la **constitution d'un bureau plus élargi lors de sa prochaine assemblée générale**, avec l'implication de nouveaux bénévoles ; **il en va de l'avenir de cette fête** organisée chaque année autour du 1^{er} dimanche d'août.

Le calendrier des fêtes et manifestations 2024 sera établi après l'organisation d'une réunion qui aura lieu lundi 27 novembre à 19h en mairie.

Prochaine réunion le vendredi 10 novembre à 20h30.

Vie municipale et associative

GESTES PREMIERS SECOURS : une date à ne pas rater : **le vendredi 24 novembre 2023 à 20h à la maison de l'amitié**. Les sapeurs pompiers de Ste Foy interviennent sur notre commune pour nous apprendre ou nous rappeler quelques gestes simples mais indispensables de premiers secours. Pas d'inscription demandée.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE : la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 aura lieu devant le monument aux morts **samedi 11 novembre 2023 à 10h30** ; toute la population est invitée à participer à ce rassemblement du souvenir qui se termina par le partage du verre de l'amitié.

« **ASSG SECTION VOLLEY-BALL** : la section Volley Ball de l'ASSG a repris ses entraînements et a, de nouveau cette saison, engagé une équipe en championnat loisir FFVB. Vous avez plus de 16 ans et souhaitez pratiquer ce sport collectif qui allie technique et tactique ? Alors il n'est pas trop tard pour venir participer à nos entraînements qui ont lieu tous **les mardis soirs de 20h15 à 22h30 à la salle des sports de Saint Genis l'Argentière** et vous "en volley" avec nous ! Vous pouvez également venir soutenir notre équipe à l'occasion de ses prochains matchs à la Salle des Sport de Saint Genis :

Mercredi 8 novembre à 20h45 : Saint Genis l'Argentière reçoit Francheville 3

Mercredi 22 novembre à 20h45 : Saint Genis l'Argentière reçoit Sain Bel 2

Mercredi 13 décembre à 20h45 : Saint Genis l'Argentière reçoit Dardilly 5

Plus vite, plus haut, plus fort, ensemble : une devise olympique qui va si bien à ce sport. **N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements via notre e-mail : assg.volleyball@gmail.com.** »

« **RANDONNEE DES 7 COLLINES** : avec 543 marcheurs et un temps magnifique, le bureau de l'ASSG tient à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés pour le bon déroulement de cette manifestation, sans vous, aucune animation ne serait possible dans le village. Merci aussi à tout les marcheurs fidèles à ce rendez-vous toutes les années. A l'année prochaine. Le bureau ASSG. »

BAFA ET BAFD : la programmation des formations a été publiée pour la région Auvergne Rhône-Alpes pour l'année 2024. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec l'UFCC pour être orientées sur les sessions, les aides financières possibles... (rhone-alpes@ufcv.fr ou 04 80 78 01 90).



Vie municipale et associative

MEDIATHEQUE :

En octobre, la médiathèque a été le théâtre d'ateliers pas comme les autres ! Les participants ont eu la chance de vivre des expériences éducatives et délicieuses en fabriquant leur propre cerf-volant et/ou pain artisanal, grâce aux conseils d'Héliette et de Paul.



Ces ateliers ont suscité un grand enthousiasme parmi les participants de tous âges, venus pour en apprendre davantage sur l'art de faire voler un cerf-volant, l'art de la boulangerie et profiter d'un moment de partage unique. Des expériences qui ont renforcé les liens entre les participants et la médiathèque, montrant comment de tels événements peuvent être mis en place dans notre village grâce à l'aide de tous.

Nous remercions chaleureusement Héliette et Paul pour leur générosité et leur expertise, ainsi que tous ceux qui ont participé à ces ateliers.

La médiathèque Le Marque-Page vous accueille aux horaires habituels d'ouverture pendant les vacances d'automne.

Prochains rendez-vous samedi 4 novembre de 9h30 à 12h avec :

- **Samedi on lit !** Venez partager des histoires avec vos enfants sur le thème des cerfs-volants dans un espace confortable pour lire et découvrir de nouveaux albums.
- **Rencontre-dédicace avec Richard HERITIER**, auteur Saint Genois qui sera présent de 10h à 12h pour une dédicace de son dernier livre "Du sang...des cris...et des larmes" édité au Lys Bleu.

BOURSE AUX LIVRES : une belle matinée culture nous a été offerte le 1^{er} octobre par les parents d'élèves JAQUADI avec beaucoup de choix de livres : jeunesse, romans divers et variés, jardinage, cuisine, déco...

MUTUELLE SOLIMUT : prochaine permanence en mairie **jeudi 26 octobre de 13h30 à 15h30** sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie : 04.74.70.04.83.

STOP AU CROTTES DE CHIEN !

**Nos rues et pelouses ne sont pas des toilettes pour chiens !
La commune met à disposition des distributeurs de sacs donc**

MERCI DE RAMASSER les crottes de vos animaux.

Un simple geste de civilité et de savoir vivre peut améliorer le quotidien des enfants qui jouent dans l'herbe, des St Genois qui arpentent nos rues, et des employés communaux qui tondent les pelouses.



- Réalisation de la publication par la commission Informations
- Lettre éditée et imprimée par la mairie



Etat Civil

NAISSANCES :



Le 20 septembre est né **Gaspard LOZANO**.

Félicitations à ses parents Geoffrey LOZANO et Laura PEREZ.

Le 6 octobre est née **Laure DÉBAUCHEZ**.

Félicitations à ses parents Rémi DÉBAUCHEZ et Carmen DUPUIS.

MARIAGES :

Le 23 septembre : **Pierre AMOIGNON et Gwenaëlle BARRE.**

Le 30 septembre : **Fabien GROSMOLLARD et Maud FERNANDES.**

Le 7 octobre : **Alexandre FRANÇOIS et Marie AVON.**

Tous nos vœux de bonheur



Focus

FOCUS : NOTRE VILLAGE VERS 1850

Saint Genis l'Argentière était autrefois village et paroisse dans le Lyonnais, de l'archiprêtré de Courzieu, de la justice d'Yzeron et de celle de Sainte-Foy-l'Argentière pour les parcelles de la Foy et de la Chenevatière, de l'élection et de la sénéchaussée de Lyon ; le seigneur était M. Chapuis de Laval, baron d'Yzeron, et pour l'autre partie, M. le comte de Fenoyl. MM. les comtes de Lyon nommaient à la cure. Il y avait un fief qui appartenait à M. Beck ; le château appelé de la Valsonnière ou Versonnière appartient actuellement à Mr Gabet, qui l'a fait restaurer.

Au sommet du Crêt-de-Fages, mamelon élevé, s'aperçoivent les restes d'une ancienne construction, qu'on dit être ceux d'un monastère de religieux. Selon la tradition, ce monastère aurait lui-même été bâti sur les ruines d'un temple druidique. Il existe sur le versant ouest de Montfort, des restes d'aqueducs souterrains construits par les Romains ; nous invitons les amateurs d'antiquité à visiter ces précieux souvenirs de la grandeur romaine ; ils servaient autrefois à la conduite des eaux de l'Orejol, ce ruisseau qui coule au bas du village, fait mouvoir trois moulins, et donne son nom à un petit hameau de cette commune.

ADMINISTRATION :

Civile : 1 maire, 1 adjoint, 10 conseillers municipaux / Religieuse : 1 curé, 7 fabriciens, y compris M. le curé et M. le maire / Un bureau de bienfaisance / Une école communale pour les garçons dirigée par un laïque, 60 élèves / Une école communale pour les filles, dirigée par trois sœurs Saint Joseph, 80 élèves. Cet établissement doit sa fondation à M. Breuil ancien curé de la paroisse et à plusieurs personnes recommandables de la localité.

Il y a foire le troisième jeudi de janvier, le premier jeudi après Quasimodo, le premier lundi après la St Jean, le 20 septembre, le premier jeudi après la Conception, et le quatrième jeudi d'octobre.



Focus (suite)

Cette commune renfermait anciennement des puits pour l'extraction de la houille que l'on trouvait sous les mamelons de la Valsonnière. Le granit pour les constructions y abonde ; le terrain est en général marécageux, difficile et accidenté. Les productions agricoles consistent en céréales, fourrages, fruits, légumes et quelques vignes.

L'Oréjol, dont nous avons parlé et dont les eaux déposent des sédiments métallurgiques, est le principal moteur employé dans les fabriques de cartons et de papiers qu'on voit dans cette commune ; ces usines, dans lesquelles fonctionnent trois machines à vapeur occupent de vastes bâtiments et font travailler 150 ouvriers environ.

Ce village, qui, en 93, fut surnommé Pique-sur-Brevenne, doit son nom d'Argentière à une ancienne mine de plomb argentifère qui y était autrefois exploitée. Sa forme presque circulaire, quelques rues sombres et tortueuses, des constructions anciennes et irrégulières, font présumer qu'il remonte à une époque assez reculée et qu'il fut ceint de murs. Les nouvelles constructions sont pour la plupart régulières et de belle apparence. Du reste la position du village est assez pittoresque ; il est situé dans une gorge sur le versant nord d'une montagne qui n'est que le prolongement de la chaîne de St Bonnet ; des mamelons boisés l'entourent de toute part et lui donnent un air de fraîcheur qui n'est pas sans agréments.

On voit au sud du village, une croix qui peut bien remonter au XVe siècle ; en face est un arceau ogival qui s'ouvre sur une rue qui conduit à l'église. Deux nefs à peu près semblables et d'égale dimension forment l'église qui est dédiée à St Genis ; elles sont lambrissées l'une et l'autre ; cependant celle qui renferme le grand autel se termine par une voûte en plein cintre. Cette partie de l'édifice est sans doute la plus ancienne ; le reste a été reconstruit ou réparé en 1825 et appartient sous le rapport architectural au style grec. L'unique chapelle est vaste ainsi que l'église, mais le tout est simplement orné.

On voit sur la place principale du village, de vieilles ruines qu'on dit être celles d'une ancienne abbaye de bénédictins ; mais il ne paraît pas que cette abbaye ne fût jamais florissante ; car rien ne parle d'elle, et c'est tout au plus si la postérité à qui elle n'a rien légué conserve un faible souvenir.

St Genis vers 1850 - Gérard Faure, avec le concours de Jean-Paul Gay-Peiller.

